

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR  
LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31/12/2021*

---

**FEDERATION UNSA TRANSPORT**

*Siège social :  
56 Rue du Faubourg Montmartre  
75009 PARIS*

ALTUS CONSEILS  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale des Hauts-de-France  
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

---

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## FEDERATION UNSA TRANSPORT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres du Conseil Fédéral,

### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre organisation, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION UNSA TRANSPORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres du Conseil Fédéral sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LILLE, le 22 avril 2022

SAS ALTUS CONSEILS  
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZE  
Associée

# **Bilan et Compte de Résultat**

## Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	8 810		8 810	
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus	2 132	1 208	924	617
	Autres immobilisations corporelles	73 121	38 174	34 947	36 355
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 050		2 050	2 050	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>86 113</b>	<b>39 382</b>	<b>46 731</b>	<b>39 022</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 065		1 065	403
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	321		321	11 429	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	102 710		102 710	63 880	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	95 422		95 422	135 087	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 931		6 931	10 650
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>206 449</b>		<b>206 449</b>	<b>221 449</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>292 563</b>	<b>39 382</b>	<b>253 180</b>	<b>260 471</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			2 050	2 050
	(3) dont à plus d'un an				



## Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>Fonds propres</b>	
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	
	Fonds propres complémentaires	Ecart de réévaluation	
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	Réserves	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	160 000	20 000
	Autres		
	Report à nouveau	2 727	(44 503)
	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>22 222</b>	<b>187 229</b>
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>184 949</b>	<b>162 727</b>
		Fonds associatifs avec droit de reprise	
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des autres fonds associatifs</b>		
	<b>Total des fonds propres   Total des fonds associatifs</b>	<b>184 949</b>	<b>162 727</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 784	17 267
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	2 246	10 926
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	24 893	62 027	
Produits constatés d'avance	5 309	7 524	
	<b>Total des dettes</b>		<b>68 232</b>
	<b>97 744</b>		
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>253 180</b>
			<b>260 471</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	22 221,86	187 229,34
	(1) Dont à moins d'un an	68 232	97 744
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



# Compte de Résultat 1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations   Cotisations	262 607	261 724
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens   Ventes mses, produits fabriqués	21 924	23 004
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service   Prestations de services		1 875
	dont parrainages		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation   Subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels   Dons		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie   Legs et donations		
	Contributions financières	240 411	
			61 353
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 737	17 054	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits   Autres produits	33 060	237 173	
	<b>584 739</b>	<b>602 183</b>	
<b>Total des produits d'exploitation</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		2 520
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 170	1 749
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	324 116	230 709
	Aides financières   Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	205	152
	Salaires et traitements	29 416	28 254
	Charges sociales	7 143	11 224
	Dotations aux amortissements et dépréciations	8 154	14 705
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	191 098	171 093
	<b>561 302</b>	<b>460 406</b>	
<b>Total des charges d'exploitation</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>23 437</b>	<b>141 778</b>





# Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>23 437</b>	<b>141 778</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation	417	151
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>417</b>	<b>151</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>417</b>	<b>151</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>23 855</b>	<b>141 929</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		50 000
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>50 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	133	170
	Sur opérations en capital	1 500	4 530
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>1 633</b>	<b>4 700</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 633)</b>	<b>45 300</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>585 157</b>	<b>652 334</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>562 935</b>	<b>465 105</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>22 222</b>	<b>187 229</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			



# Annexe

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **253 180** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **585 157** euros et un total **charges** de **562 935** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **22 222** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Règles et Méthodes Comptables

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Cotisations

Les cotisations et reversements liés ont été comptabilisés selon les engagements.

**Conformément au règlement comptable associatif ANC n° 2018-06, le lecteur des comptes trouvera ci-dessous une présentation de l'activité de la fédération ainsi que les moyens utilisés.**

La Fédération a pour but notamment :

- D'organiser une solidarité effective entre les salarié(e)s du transport, de faire progresser et d'harmoniser au plus haut leurs conditions sociales,
- De défendre les intérêts économiques et professionnels des salarié(e)s des Transports et de l'Équipement - actifs et retraités - ainsi que leurs intérêts matériels et moraux,
- De développer des solidarités par la mise en oeuvre d'actions nationales et internationales,
- de représenter l'ensemble de ses syndicats et sections syndicales, directement ou par délégation auprès des pouvoirs publics et institutions légales, des organisations patronales et des employeurs, des institutions et organisations d'intérêt général nationales et internationales,
- De favoriser la diffusion la plus large possible des valeurs portées par le mouvement syndical,
- D'organiser le développement de l'UNSA,
- De soutenir la création et l'animation des syndicats et des sections syndicales d'entreprise,
- De promouvoir la formation des militants par la création et le soutien d'instituts de formation, de recherche et d'études, de développer ses actions et son expertise en nouant des partenariats avec des organismes qualifiés,
- De mettre en oeuvre toutes actions, démarches et formalités nécessaires à la réalisation des décisions du Congrès,
- D'ester en justice au bénéfice de ses adhérents, par son Secrétaire général qui a le pouvoir d'ester ou de mandater en vue d'ester.

## Faits majeurs de l'exercice : COVID-19

Les comptes de l'exercice 2021 ont été arrêtés, dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de COVID-19, sur la base de la continuité des activités. Il n'y a pas connaissance, à ce stade, d'incertitude significative susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre ses activités.

L'exercice 2021 a été impacté par l'épidémie de Covid 19.

Les impacts de cet événement sur les comptes du syndicat sont mentionnés ci-après. Les informations sont présentées selon l'approche « ciblée » définie par l'ANC.

### **Compte de résultat :**

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les postes du compte de résultat.

### **Bilan :**

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les postes du bilan.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			8 810			8 810
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>8 810</b>			<b>8 810</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 433		699			2 132
Instal., agencement, aménagement divers	17 916					17 916
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	50 132		6 354		1 281	55 205
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>69 481</b>		<b>7 053</b>		<b>1 281</b>	<b>75 253</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 050					2 050
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 050</b>					<b>2 050</b>
<b>TOTAL</b>	<b>71 531</b>		<b>15 863</b>		<b>1 281</b>	<b>86 113</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	816	392		1 208
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 691	1 194		3 885
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	29 002	6 567	1 281	34 289
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>32 509</b>	<b>8 154</b>	<b>1 281</b>	<b>39 382</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>32 509</b>	<b>8 154</b>	<b>1 281</b>	<b>39 382</b>



## Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2021
Fonds propres à l'ouverture				
Réserves	20 000			20 000
Réserves pour congrès 2023		40 000		40 000
Réserves pour congrès 2025		40 000		40 000
Réserves pour développement		60 000		60 000
Report à nouveau	-44 503	47 229		2 726
Résultat de l'exercice	187 229		-165 007	22 222
<b>TOTAL</b>	<b>162 727</b>	<b>187 229</b>	<b>-165 007</b>	<b>184 949</b>



## Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 050	2 050	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	321	321	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156	156	
	Impôts sur les bénéfices	55	55	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	102 499	102 499	
Charges constatées d'avance	6 931	6 931		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>112 013</b>	<b>112 013</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 784	35 784		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 246	2 246		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	24 893	24 893		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 309	5 309			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>68 232</b>	<b>68 232</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



## Notes sur le bilan

### Créances :

Le poste "débiteurs divers" s'élève à 102 472 € et se constitue principalement de produits à recevoir au titre de l'exercice 2021 et qui ont été encaissés début 2022. Il se compose principalement de :

- 60 000 € relatifs à un partenariat avec Klesia ;
- 23 060 € de cotisations rattachables à 2021 ;
- 11 322 € d'aides pour le congrès.

### Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 24 893 € et se composent principalement de cotisations à reverser à l'Unsa Nationale pour un total de 21 501 €.

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
<b>Autres emprunts obligataires</b>				
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>				
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>35 784</b>	<b>17 267</b>	18 517	07,2
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>5 376</b>	(5 376)	00,0
<b>Dettes fournisseurs d'immobilisation</b>				
<b>Autres dettes</b>	<b>21 501</b>	<b>58 635</b>	(37 134)	63,3
<b>TOTAL</b>	<b>57 285</b>	<b>81 279</b>	(23 994)	29,5

ANNEXE - Élément 6.10

## Produits à recevoir

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	321	11 429	(11 107)	97,1
Autres créances	100 117	60 874	39 243	64,47
<b>TOTAL</b>	<b>100 438</b>	<b>72 303</b>	28 136	38,91



## Notes sur le compte de résultat

### Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

<b>Nature des ressources annuelles</b>	<b>Montant</b>
Cotisations	262 607
- Reversements cotisation UNSA Nationale	-170 578
+Contributions financières reçues	240 411
+Autres produits d'exploitation reçus	81 721
+ Produits financiers	417
<b>TOTAL</b>	<b>414 578</b>

Les 81 721 € d'autres produits se composent principalement des produits issus de refacturations (personnel, formations, agendas...).

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

